

# Panthéon Assas

Le magazine de l'université Paris II



Déc. 2017 **6**



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON-ASSAS

**Directeur de la publication**  
Guillaume Leyte

**Directeur de la communication**  
Manuel Miler

**Rédacteur en chef**  
Dorothee Marciak

**Remerciements**

Prof. Bernard Teyssié ; Prof. Valérie Devillard ;  
Marion Albessard - Institut d'Histoire du Droit ;  
Emmanuelle Bednarek, Alice Bourgeois - service de  
la Communication ; Georgia Schneider, Astrid Herzer  
et le service de l'Action internationale ;  
Liliane Van Duc.

**Direction de la communication**  
12 place du Panthéon 75005 Paris  
dir.communication@u-paris2.fr

**Maquette**  
Eric Serrot (SCEI)

**Impression**  
SCEI - 54 bd du Colonel Fabien  
94200 Ivry-sur-Seine

**Tirage**  
12 000 exemplaires

ISSN : 2554-7119

La reproduction intégrale ou partielle des textes et des  
illustrations doit obligatoirement faire l'objet d'une  
demande préalable auprès de la rédaction.

 @AssasParisII  
 @UniversiteParis2PanthéonAssas  
 AssasWebTV  
 Université Panthéon Assas (Paris II)  
 @universiteparis2pantheonassas



Une fois pourrait fort bien devenir coutume et faire mentir l'adage. Notre photo de couverture est signée de Julie Rouas, étudiante en M1 et 2 Droit des affaires internationales (promotion 2015-2017), master délocalisé au Viêt Nam et au Cambodge. Preuve que si le droit mène à tout, il n'empêche pas pour autant de développer d'autres talents. Nous lui adressons, ainsi qu'à Kevin Bouvet et Sasha Zawisza, toutes nos félicitations pour leur œil photographique et nos remerciements de nous avoir permis de reproduire leurs photos dans ce numéro.

Avis aux étudiants photographes ! N'hésitez pas à nous soumettre votre vision de l'Université, de vos études ou de la vie étudiante pour une publication éventuelle dans un prochain numéro.



Marché central de Phnom-Penh, arch. Jean Desbois,  
1937, objet d'une récente réhabilitation.  
Photo Kevin Bouvet.



# FORMATION

## DOSSIER SPÉCIAL

### LE MASTER EN DROIT DES AFFAIRES INTERNATIONALES : SE FORMER AU DROIT FRANÇAIS EN ASIE DU SUD-EST.

Des économies émergentes et dynamiques, un passé partagé, le Master en Droit des affaires internationales de l'université Panthéon-Assas, en coopération avec le Viêt Nam et le Cambodge, forme avec succès depuis plus de dix ans des étudiants vietnamiens, khmers et français.



## DROIT DES AFFAIRES INTERNATIONALES

# La coopération avec le Viêt Nam et le Cambodge autour du Master en Droit des affaires internationales. D. M.

« Un peu plus qu'une formation, le Master en droit des affaires internationales est aussi une formidable expérience humaine », par les professeurs Marie Goré et Michel Grimaldi, responsables de la formation.

**Michel Grimaldi** : – Le développement économique de l'Asie du Sud-Est a nécessité une adaptation aux normes internationales induisant, ces dix dernières années, une complexification des droits vietnamien et cambodgien. Le besoin de juristes de qualité s'est fait alors tout particulièrement sentir, spécialement dans le domaine du droit des affaires, pour se mettre au service d'une économie qui se libéralise très rapidement, comme de sociétés en train de se construire suivant les cri-

cialistes du droit des affaires capables de maîtriser les problématiques complexes liées au développement de nouveaux domaines du droit spécialement en Asie du Sud-Est : arbitrage international, assurances, contrats de distribution, propriété intellectuelle, marchés financiers et fiscalité internationale. Ce Master s'adresse prioritairement aux étudiants des filières francophones de droit existant en Asie du Sud-Est, à Ho Chi Minh-Ville, Cantho, Hanoi et Phnom-Penh, qui souhaitent

poursuivre des études de Master afin de pouvoir ultérieurement s'engager dans ces divers secteurs professionnels en tant que spécialistes de droit des affaires. Sont également concernés les professionnels asiatiques intéressés, sous réserve qu'ils soient francophones et titulaires d'un diplôme universitaire équivalent à une Licence. Enfin, un contingent non



Les étudiants de la promotion 2017 avec, de gauche à droite, les Professeurs Grimaldi, Goré et Ghazi.  
D. R.

tères établis dans les démocraties occidentales. La Fondation pour le Droit continental nous a soutenu depuis le début avec une remarquable fidélité et efficacité ; sans son soutien logistique et financier, rien ne serait possible.

**Marie Goré** : – Le Master en droit des affaires internationales forme des spé-

cialistes du droit des affaires capables de maîtriser les problématiques complexes liées au développement de nouveaux domaines du droit spécialement en Asie du Sud-Est : arbitrage international, assurances, contrats de distribution, propriété intellectuelle, marchés financiers et fiscalité internationale. Ce Master s'adresse prioritairement aux étudiants des filières francophones de droit existant en Asie du Sud-Est, à Ho Chi Minh-Ville, Cantho, Hanoi et Phnom-Penh, qui souhaitent poursuivre des études de Master afin de pouvoir ultérieurement s'engager dans ces divers secteurs professionnels en tant que spécialistes de droit des affaires. Sont également concernés les professionnels asiatiques intéressés, sous réserve qu'ils soient francophones et titulaires d'un diplôme universitaire équivalent à une Licence. Enfin, un contingent non négligeable d'étudiants vient également de France : ils sont recrutés par l'université Paris II sur la base de leur dossier académique et de leur motivation à suivre une formation complète à l'étranger. À l'issue de deux années d'études, soit à Ho Chi Minh-Ville, soit à Phnom-Penh, les étudiants obtiennent le Master 2 en Droit des af-

fares internationales de l'université Paris II Panthéon-Assas. Les étudiants ayant intégré et réussi les deux années (M1 et M2) de la formation à Phnom-Penh obtiennent également un diplôme khmer de Droit international et comparé.

**Michel Grimaldi** : – Pour moi qui suis associé à ce programme depuis ses débuts, je voudrais souligner l'extraordinaire expérience humaine que cela représente, au-delà même d'une formation dont la qualité académique n'est plus à démontrer. Le pari de délocaliser entièrement une formation pendant deux ans, c'est-à-dire très concrètement toute une équipe de professeurs ainsi que des étudiants français, dans des pays aussi lointains et culturellement différents de la France, même si notre désir commun de rapprochement est un puissant liant, n'était pas évident. Nous ne pouvions pas envisager un seul instant de baisser en qualité dans la proposition de formation universitaire que nous faisons, sous prétexte que nous étions si loin géographiquement du Panthéon. Tous les professeurs comme les étudiants ont admirablement joué le jeu de l'excellence de notre université, et je dois dire que c'est avec beaucoup de fierté que je vois aujourd'hui, après ces presque vingt ans, ces générations successives d'étudiants khmers, vietnamiens et français formés dans le bel esprit qui nous a toujours porté et occuper désormais des fonctions importantes au sein d'institutions internationales, de cabinets internationaux ou de grands groupes dans toute l'Asie du Sud-Est comme en France. Le fait que nos étudiants puissent dès le M1 effectuer un stage leur ouvre en effet des opportunités professionnelles indéniables. Juristes d'entreprise, juristes de banque, avocats, magistrats, fonctionnaires dans l'administration spécialisée

dans des organisations internationales, juristes dans des organisations relatives au commerce international (CNUDCI, OMC), les débouchés ne manquent pas...

**Marie Goré** : – Vous avez absolument raison de souligner, au-delà des aspects professionnels qui sont bien sûr déterminants, la dimension humaine de ce programme ; car je crois, en effet, que c'est aussi la clef de sa réus-



site. Grâce à l'extraordinaire accueil, si délicat et chaleureux, que nous ont toujours réservé nos partenaires, collègues, amis et étudiants vietnamiens et cambodgiens de la Faculté d'Économie et de Droit de l'Université Nationale du Viêt Nam à Ho Chi Minh-Ville et de l'Université Royale de Droit et de Sciences économiques de Phnom-Penh. Une coopération n'est véritablement réussie et ne peut s'ancrer ainsi dans le temps que s'il y a une estime réciproque. Grâce également à l'effort personnel, intellectuel et culturel, que nécessite l'enseignement de disciplines, loin des amphithéâtres de la rue d'Assas, à des étudiants khmers ou vietnamiens qui n'ont pas les mêmes références que nous. Combien de souvenirs ai-je de longues soirées passées dans une chambre d'hôtel d'Ho Chi Minh-Ville

Remise des diplômes aux étudiants de la promotion 2017 en présence de S.E. Monsieur l'Ambassadeur du Royaume du Cambodge, Dr. Widhya Chem, et de Monsieur le Conseiller de l'Ambassade du Viêt Nam, Vu Duy Long. D. R.



ASEAN-EU International Days, Phnom-Penh, 30-31 octobre 2017, le Professeur Laurence Idot, à sa droite le Bâtonnier Jean-Marie Burguburu. D. R.

ou de Phnom-Penh à essayer d'adapter les exemples de mon cours parisien pour ce nouveau public ! Pour nous aussi, professeurs, cette remise en question impérieuse de nos méthodes est une expérience extrêmement enrichissante.

**Michel Grimaldi** : – C'est vrai ! Les étudiants français qui font le choix de suivre cette formation font preuve d'une belle faculté d'adaptation qui leur servira toute leur vie. Mais nous, professeurs, ne sommes pas en reste... Outre les conditions climatiques, la vie quotidienne et les rythmes de voyage, notre faculté d'adaptation intellectuelle est aussi mise à rude épreuve mais c'est très vivifiant !

**Marie Goré** : – Il nous faut évidemment associer à cette réussite tous ceux qui ont participé et participent au programme en assurant les cours et les TD. Je pense bien sûr à nos collègues de l'université Paris II, les professeurs et maîtres de conférences Alain Ghazi, Daniel Cohen, Denis Mazeaud, Sophie Gaudemet, Laurence Idot, Raymonde Vatinet, Michel Germain, Jérôme Chacornac, Marc Désert, mais

aussi à nos autres collègues universitaires en France, Michel Séjean, Jean-Baptiste Seube, Frédéric Bicheron, en Belgique, Patrick Thevissen, et en Suisse, Nhu Hoang. Nous avons également la très grande chance d'être accompagnés par des praticiens, les avocats Raphael Ory, Benjamin Hérisset, Arthur Piazza, Diane de La Boisse et Victor Bonnecarrère. Sans leur enthousiasme, leur disponibilité et leurs immenses compétences, nous ne pourrions offrir le meilleur à tous ces étudiants. ■

## **Le diplôme de Droit des affaires internationales au Viêt Nam et au Cambodge, par le Professeur Alain Khozi.**

La formation dispensée en Asie du Sud-Est, Viêt Nam et Cambodge par notre université constitue une réussite que les circonstances de son avènement et les modalités de son fonctionnement rendent miraculeuse.

De nos jours, des étudiants venus de France rejoignent leurs camarades vietnamiens ou khmers pour étudier ensemble les matières qui structurent le raisonnement juridique propre au droit français, et, au-delà, à la famille romano-germanique. Initialement fréquentée par des étudiants natifs de ces pays, qui ont forcé notre admiration dès les premiers cours par les efforts considérables qu'ils ont déployés pour faire vivre la langue française et celle du droit en particulier, par le talent qu'ils ont montré pour comprendre notre système juridique, cette formation a rapidement attiré des étudiants venus de Paris mais aussi de l'Afrique francophone : ces étudiants ont compris combien il était important d'étudier dans ces pays si dynamiques, qui contribuent à déplacer vers le Pacifique le centre des affaires.

Un hommage particulier doit leur être rendu : abandonnant le confort de leur vie dans leur pays d'origine, la France ou leur pays en Afrique, ils ont pris le risque de rejoindre un autre pays dont ils ne connaissaient pas la langue, un autre pays dont il leur a fallu apprendre la langue pour louer leur logement, acquérir un moyen de transport à deux roues, suivre des cours de droit dans la langue locale, trouver leur stage sur place et passer leurs examens comme s'ils se trouvaient en France. Un nombre non négligeable d'entre eux fait le choix de rester ensuite : ayant compris la place du Pacifique dans le commerce international, ils s'installent sur place, au Barreau ou dans des entreprises. Les autres reviennent, changés dans leurs habitudes et modes de pensée au point de séduire les cabinets de recrutement ou les jurys d'admission dans d'autres cursus. Et comme le succès va au succès, ces formations délocalisées, conçues au départ pour les étudiants des pays hôtes, deviennent des formations pour étudiants français ou africains désireux d'aller au plus près des centres d'affaires du Pacifique.



D. R.

Le miracle tient dans l'évolution qui atteint ce succès. Appuyée matériellement par la Fondation pour le droit continental, cette formation n'a pu s'ancre que grâce à l'appui du Recteur Dien au Viêt Nam et, au Cambodge, à celui des autorités de l'Université Royale à Phnom-Penh (URDSE). Alors que le projet pouvait apparaître utopique tant il était nouveau et original dans sa conception, il a attiré rapidement de bons étudiants natifs de ces pays. La réussite professionnelle qu'ils ont connue grâce à cette formation est apparue rapidement, témoignant que les proximités culturelles avec nos hôtes, si étroites, avaient permis de surmonter les vicissitudes de l'histoire. Leur accueil chaleureux a fait le reste : ils ont ouvert les portes de l'expansion en Asie tant aux premiers étudiants qu'à tous ceux qui désormais viennent de France et de l'Afrique francophone ; ils ont permis l'installation dans leur pays de ces étudiants lorsqu'ils le souhaitaient, contribuant de la sorte à créer des têtes de pont tant pour les entreprises et cabinets d'avocats que pour la culture juridique française. De leur côté, ceux qui sont revenus en Europe ou en Afrique sont enrichis de la culture du Viêt Nam ou du Cambodge, voire des deux, dont ils se découvrent les ambassadeurs.

Le pari des pionniers à présent gagné, il conviendrait que l'Université prenne le relais, qu'elle fasse de cette initiative l'un des axes de son rayonnement à l'international, tant il est évident que nul désormais ne peut négliger l'essor de l'Asie. Il faut que l'université Paris II y soit présente ; la réussite de ce projet devrait l'encourager à s'y investir avec détermination. ■

## Témoignages

« **R**écemment diplômée du Master en Droit des affaires internationales délocalisé au Cambodge, j'aimerais témoigner sur ce que le Master DAI m'a apporté, à la fois dans la connaissance juridique approfondie en droit des affaires internationales, mais aussi dans les relations entre les camarades et les professeurs cambodgiens et français. C'est certainement l'un des meilleurs masters en droit du Cambodge, car il permet aux étudiants d'être capables d'appréhender les problématiques et les connaissances juridiques liées aux domaines du droit tels que la propriété intellectuelle, le droit social international, l'arbitrage international, les marchés financiers ou la fiscalité internationale. Après l'établissement de la communauté économique de l'ASEAN, il y a eu un accroissement considérable du flux d'investissements. Travaillant au sein d'un cabinet d'avocats dans le domaine commercial, les connaissances acquises dans le cadre de ce master répondaient parfaitement à mes besoins professionnels pour tout ce qui concerne, par exemple, la conclusion de contrat de vente ou le conseil aux clients concernant l'investissement au Cambodge. J'ai beaucoup apprécié également le système d'enseignement, moderne, adapté et performant, ainsi que le fait que les professeurs viennent directement de l'Université française, et qu'ils nous apportent leur grande expérience dans ces matières et une pédagogie de grande qualité. Les professeurs sont très sympathiques, dynamiques et à l'écoute. Une autre chose très appréciable est qu'il y a des étudiants français qui suivent avec nous ce cursus. C'est une excellente occasion pour les étudiants cambodgiens et français de

partager et échanger leur culture, leurs coutumes, leurs connaissances et méthodes de travail. J'ai beaucoup apprécié leur gentillesse, ils n'hésitaient pas à m'aider. Les professeurs français et les camarades étrangers m'ont ainsi permis de découvrir une atmosphère de vie universitaire différente. J'ai particulièrement aimé que les contenus des cours soient concrets et complets, c'est un enseignement très axé sur la pratique, et où les professeurs prennent le temps de réexpliquer la matière si nécessaire, ils sont disponibles même en dehors des cours, notamment par mail.

En deuxième année, le Master DAI propose deux parcours : recherche et professionnel. Pour les étudiants ayant choisi le parcours professionnel, cela requiert de faire un stage pour valider le master. L'emploi de temps est favorable à cela car les cours ont lieu le soir, même si nous avons quand même eu parfois des difficultés à trouver le temps nécessaire pour bien réviser...

Je signale aussi que les étudiants obtiennent un double diplôme cambodgien et français à la fin du cursus et cela donne aussi la possibilité aux étudiants cambodgiens de demander une bourse pour poursuivre leurs études en France.

Je dirais pour finir que, grâce à ce programme, les étudiants cambodgiens peuvent, en restant dans leur propre pays – ce qui n'est pas négligeable sur le plan du gain de temps si l'on travaille déjà, ainsi que sur le plan financier – obtenir un master français de très grande qualité. Tout cela participe à renforcer le système de régulation juridique dans le secteur privé dont le Cambodge a vivement besoin. » ■

Dolla Hor, ancienne étudiante cambodgienne du Master DAI (promotion 2017), aujourd'hui conseillère juridique du groupe média Business Doctors et assistante juridique au sein du Cabinet In Dara.



D. R.



Nguyen The Duc Tam, ancien étudiant vietnamien du Master DAI (promotion 2017), aujourd'hui jeune enseignant de droit à la Faculté d'Économie et de Droit de l'Université nationale du Viêt Nam à Ho Chi Minh-Ville.

Ici avec le Professeur Grimaldi, D. R.

« Je trouve que ce programme de Master Droit des affaires internationales offre un bon équilibre entre la théorie et la pratique. J'ai beaucoup aimé l'environnement d'étude international où j'ai eu l'opportunité d'apprendre des professeurs ainsi que d'avocats français et vietnamiens.

Cela m'a permis de découvrir le système de droit français et d'approfondir mes connaissances en droit civil français, grâce à une série de cours sur le droit des obligations. Compte tenu de la promulgation du nouveau Code civil au Vietnam, les connaissances que j'ai acquises sont extrêmement utiles. Un peu plus tôt cette année, en collaboration avec un chercheur du Ministère de la Justice du Vietnam, j'ai publié un article de recherche dans la *Revue de l'État et du Droit* sur le changement de circonstances dans le droit des contrats ; ce qui était un développement remarquable dans le nouveau

Je garde un très bon souvenir de la relation privilégiée avec les professeurs et les autres étudiants français. Nous avons eu une relation très amicale avec mes camarades français. Nous nous sommes bien entendus grâce aux présentations qui nous ont obligés à répondre aux questions juridiques du point de vue du droit français et du droit vietnamien. L'été dernier, avec deux de mes camarades, Alexandra et Olivier, j'ai formé une équipe pour participer au concours de plaidoirie sur le droit des investissements internationaux à Séoul en Corée du Sud. Nous avons passé un bon moment ensemble à préparer le dossier, à pratiquer les techniques de plaidoirie et à rencontrer des étudiants des pays d'Asie-Pacifique.

Cet été, j'ai soutenu avec succès mon mémoire sur le thème « L'exception de l'ordre public dans la Convention de New York de 1958 : la transposition et l'application en droit vietnamien et droit français », sous la direction du Professeur Ghozi. Même si je devais télé-travailler avec le professeur, tout s'est très bien passé. Le professeur Ghozi a passé beaucoup de temps à me guider et à corriger mon travail. Et grâce à l'Environnement Numérique de Travail de l'université Paris II Panthéon-Assas, ma recherche a été facilitée.

Aujourd'hui, je suis devenu enseignant de droit à Faculté d'Économie et de Droit de l'Université Nationale du Viêt Nam. Je participe également à un groupe de recherche sur le droit des affaires internationales, en particulier la Convention des Nations-Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM). J'espère faire un doctorat sous la codirection de professeurs français et vietnamiens pour acquérir une expérience professionnelle de recherche et me former au métier de chercheur. » ■



Ho Chi Minh-Ville  
Photo Sasha Zawisza

Code civil du Vietnam. Je suis également intéressé par les modes alternatifs de résolution des conflits (MARC) et le cours sur le droit de l'arbitrage m'a donné une solide base théorique. J'ai également publié un article dans la *Global Arbitration Review* et un certain nombre de commentaires sur le site *International Arbitration Asia*.

« À l'issue d'une double licence Droit-Economie de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, mon rêve de vivre une expérience à l'international s'est transformé en opportunité. Deux conditions majeures s'imposaient néanmoins : avoir un projet cohérent qui réponde à mes objectifs professionnels et entre dans la lignée de ma formation juridique et économique, et me différencier des parcours traditionnels en ajoutant une touche d'originalité à mon profil. Le Master DAI au Cambodge répondait parfaitement à ces deux aspirations. Quant au choix du Cambodge, il s'inscrivait sans doute dans mon désir permanent de relever des défis, tant sur le plan intellectuel que personnel.

J'ai été attiré par le côté "professionnalisant" du Master, puisqu'il offre aux étudiants la chance d'acquérir une expérience professionnelle complète répartie sur ses deux années, les cours étant dispensés essentiellement le soir. Cette articulation intelligente entre connaissances théoriques du droit international des affaires et leur mise en pratique dans un univers nouveau constitue indéniablement la force majeure de cette formation atypique. Enfin, et c'est un élément plus personnel, le Cambodge me permettait, d'une certaine manière, de me rapprocher de mes origines chinoises et de m'ouvrir, plus généralement, une porte d'entrée vers le marché asiatique.

Le Cambodge constitue une aventure non pas ordinaire mais... extra-ordinaire, au sens fort, d'un point de vue culturel, professionnel et humain. C'est l'occasion de sortir de sa zone de confort et de mettre au défi ses capacités d'adaptation dans l'un des pays les plus dépaysants du monde, tout en suivant des enseignements de qualité délivrés par des professeurs d'excellence. Malgré ses 28 jours fériés par an (champion du monde en nombre de jours fériés), le Cambodge est un pays

qui regorge d'opportunités pour ceux qui sauront les saisir. J'ai effectué un stage de près de deux ans au sein du cabinet d'avocats Rajah & Tann, dans sa branche droit bancaire et financier. Une expérience enrichissante qui m'a permis de porter un regard critique sur le système juridique d'un pays en pleine mutation économique, sociale et juridique.

J'ai été surpris par les responsabilités qui m'ont été accordées. J'ai eu, à titre d'exemples, la chance de rédiger des opinions légales et *due diligence* sur des prêts interbancaires, de conseiller des investisseurs chinois sur des transactions immobilières au Cambodge, ou encore d'aider à l'implantation au

François Barbotin, ancien étudiant du Master DAI, aujourd'hui expatrié à Hong Kong.



D. R.



ASEAN-EU International Days, Phnom-Penh, 2017.  
D. R.

Cambodge d'une filiale d'une banque thaïlandaise.

Venir étudier au Cambodge, c'est aussi une aventure humaine inoubliable ! Nous sommes avec des étudiants khmers, l'objectif étant de partager nos cultures, d'échanger nos points de vue et découvrir nos modes de vie respectifs. Face à un tel choc culturel, il y a eu un moment d'adaptation et d'observation réciproque entre étudiants français et khmers, avant de nous ouvrir les uns aux autres et de partager des activités extra-universitaires.

L'interview de François Barbotin est originellement parue sur le site de l'AJAI, Association des Juristes d'Affaires Internationales, que nous remercions chaleureusement pour son aimable autorisation de reproduction. Le site de l'AJAI est une mine de renseignements sur la formation et ses débouchés, et un excellent exemple du formidable réseau constitué par les étudiants anciens et actuels de cette formation décidément hors normes.

[www.master-ajai.com](http://www.master-ajai.com)

En un mot, deux ans au Cambodge, c'est avant tout deux ans d'épanouissement. Vous en sortirez plus riche intellectuellement et culturellement, avec une ouverture d'esprit telle qu'il vous sera difficile de rentrer en France...

En termes de perspectives, et sans mauvais jeu de mots, je considère le Master DAI comme un "passe-partout" qui vous ouvre diverses portes avec, "à la clé", des perspectives très étendues.

Après le Master au Cambodge, mon rêve était de vivre et travailler à Hong Kong, place économique internationale, ville palpitante à la croisée des chemins entre l'Occident et la Chine, où les grandes marques occidentales côtoient presque naturellement les temples bouddhistes et les marchands de *Dim-Sum*.

Je travaille actuellement dans un cabinet de conseils spécialisé dans les services fiduciaires pour les sociétés internationales, investisseurs institutionnels et individuels, ainsi que leurs familles. Nos services sont très variés et couvrent l'ensemble de leurs besoins dans toutes les phases de leur développement sur le marché asiatique.

J'ai beaucoup appris sur les procédures de constitution de sociétés, les spécificités des différentes juridictions *onshore*, *midshore* et *offshore* d'un point de vue

juridique et fiscal, les mécanismes de structuration d'entités légales, l'administration et la gestion courante de ces sociétés, les stratégies de détentions d'actifs, etc.

Ce qui me passionne, c'est la transversalité des sujets sur lesquels je travaille, englobant des problématiques juridiques, fiscales, bancaires et financières. J'ai par exemple eu la chance de me pencher sur deux cas d'exonération de l'impôt sur les bénéfices réalisés par une société *holding* hongkongaise. C'est un monde qui ne cesse d'évoluer et de se complexifier, notamment sous la pression des normes et réglementations internationales pour davantage de conformité, tant fiscale (FATCA et CRS) que bancaire (lutte anti-blanchiment d'argent, KYC, etc.).

Croire au rêve hongkongais et me dire que tout est possible, telles sont mes perspectives d'avenir ! Je veux continuer à apprendre, gagner en expérience et en maturité. J'ai en particulier pour objectif de me spécialiser dans le domaine du *Trust* et de la Fiducie. Je suis actuellement une formation très enrichissante de *Trust* avec la *Society of Trust and Estate Practitioner* (STEP), ainsi qu'une licence de droit anglo-saxon à l'Université de Hong Kong en cours du soir. En conclusion : pas le temps de s'ennuyer à Hong Kong ! » ■

M. Sok Siphana, Conseiller auprès du gouvernement royal du Cambodge, avec des étudiants de la filière francophone de l'Université Royale de Droit et de Sciences économiques de Phnom-Penh, lors des ASEAN-EU International Days, Phnom-Penh, 30-31 octobre 2017. D. R.



Marc Désert, ancien étudiant de la première promotion (2010), aujourd'hui docteur en droit privé. D'un café au Panthéon au delta du Mékong...



D. R.

Étudiant de la toute première promotion, « déblayeur du terrain », comme il le dit en souriant, pour toutes les autres promotions d'étudiants qui allaient suivre, Marc Désert garde un souvenir si lumineux de l'aventure, qu'aujourd'hui docteur en droit privé, il a rejoint l'équipe enseignante et aide également à la coordination du programme, en lien avec le service de l'Action internationale dont il signale que ses personnels font un travail remarquable pour servir à la fois ceux des étudiants qui partent et ceux qui rentrent, dans un joyeux chassé-croisé. « Tout le monde se croise au même moment, les uns veulent leurs notes, les autres viennent déposer un dossier de candidature quand d'autres encore souhaitent des informations sur leur visa ou un logement à dix mille kilomètres de là ! Nous essayons de répondre à toutes ces demandes en apaisant parfois les petites angoisses liées au départ à l'étranger. »

« Le Master a été ouvert en 2010, il faisait suite à un programme d'échange qui existait au niveau de la L3 entre le Viêt Nam et Paris, et dont Maître Daniel Heck avec le Professeur Dien ont été les instigateurs enthousiastes au tout début des années 2000. Au départ, c'est une histoire d'amitié. Beaucoup d'étudiants sont ainsi partis à l'aventure dans une petite ville du Delta du Mékong, Cantho. »

« Je crois que l'on peut partir pour de bonnes ou de mauvaises raisons ; pour découvrir quelque chose ou pour fuir quelque chose. Si l'on part pour fuir, je crois que l'on part pour les mauvaises raisons », dit Marc Désert non sans sagesse, lui qui a aussi eu en son temps la foi des pionniers. « Nous sommes partis à trois amis ; dans la première promotion, nous étions dix étudiants » et, un peu comme chez Corneille, *par un prompt renfort*, ce sont maintenant

environ cent étudiants qui postulent chaque année en M1 et environ cent cinquante étudiants pour rentrer directement en M2. Une trentaine d'étudiants est retenue pour le M1, dont l'équilibre se fait à moitié environ entre ceux qui partiront au Cambodge et ceux qui partiront au Viêt Nam. En M2, la sélection est plus drastique encore, une quinzaine d'étudiants sont retenus *in fine*, avec le même souci d'équilibre entre Viêt Nam et Cambodge. « Les étudiants sont libres de choisir leur destination ou de ne pas la choisir. L'enseignement et les professeurs sont exactement les mêmes, c'est davantage l'ambiance qui diffère entre Ho Chi Minh-Ville (que l'on appelle tous aussi Saigon) et Phnom-Penh. C'est de toute façon une expérience inoubliable ! »

Il s'amuse de ce que je lui dise que j'avais eu le sentiment, lors de la remise des diplômes de la promotion 2017 en octobre dernier, que l'on récompensait autant les étudiants pour leur savoir académique que pour leur faculté d'adaptation en milieu étranger. « C'est vrai ! Autant que la qualité universitaire du dossier, ce sont la capacité d'ouverture à l'autre et l'envie de vivre dans une culture différente qui sont appréciées lors de la phase de recrutement. Ensuite, aux étudiants de faire leurs preuves et saisir cette extraordinaire chance qui leur est offerte en transformant l'essai. » Transformer l'essai consistant sans doute autant dans l'ardeur et les preuves académiques, l'adaptation à un emploi du temps où les cours ont surtout lieu le soir et le week end, la réussite de son stage professionnel dès le M1 (« En plus de s'adapter à la vie dans un pays étranger, on doit s'adapter à la vie professionnelle dans un pays étranger »), que dans une forme de débrouillardise au quotidien qui, une fois acquise, donne des ailes pour tout le reste de la vie et

du monde. « C'est aussi pour cela que nos proches sont fiers de nous ! Non seulement parce que nous avons eu un diplôme de Master 2 mais aussi parce que nous avons réussi, pendant deux ans, à gérer notre vie au loin, dans des conditions et une culture complètement différentes. On ne part pas pour Saïgon comme on va à Berlin ! »

Lui-même, parti pour deux ans, y est finalement resté quatre. Mais un jour il faut bien rentrer et Marc Désert défend tout autant l'idée qu'il est nécessaire de partir – « C'est la meilleure expérience de ma vie et je souhaite que tout étudiant de cette université saisisse sa chance de pouvoir partir à l'étranger, n'importe où, dans le cadre de tous les programmes qui lui sont offerts ! » – que celle qu'il faut un jour rentrer, ou à tout le moins réfléchir posément à la suite. « Savoir rentrer est essentiel. S'expatrier n'est pas anodin, cela vous change, souvent pour le mieux, mais cela vous transforme indéniablement et il ne faut pas oublier d'où vous êtes ni quel est votre projet de vie. Quitte à repartir ensuite avec un nouveau projet d'expatriation professionnelle cette fois. »

Il avoue n'y avoir jamais réfléchi en ces termes mais reconnaît que le droit français présente une particularité d'adaptation remarquable, qui fait que les étudiants vietnamiens ou cambodgiens du programme en apprennent, non pas de stricts contenus inapplicables dans une réalité différente (« Le dépôt des statuts d'une SARL en France ne leur servira sans doute jamais »), mais plutôt un esprit dont il dit volontiers qu'il est critique ou analytique, une capacité à raisonner. « Je crois que c'est cela que les étudiants apprécient dans l'enseignement que nous leur délivrons. Nous ne sommes surtout pas des donneurs de leçon au sens le plus obtus et méprisant du terme ; nous ne

sommes pas chez nous et ne pouvons en aucun cas attendre que les choses fonctionnent comme en France. Quel serait l'intérêt du départ si c'était pour retrouver la même chose ailleurs ? En revanche, ce qui est passionnant, c'est d'essayer, à partir de nos connaissances, de trouver le moyen que les étudiants que nous avons en face de nous transposent dans leur réalité, selon leurs cadres mentaux, pour leur utilité propre, une valeur ou un concept juridique. C'est cet esprit que tous ces anciens étudiants, devenus juristes ou avocats et occupant des fonctions déterminantes au sein de ministères, de grands groupes ou d'organisations internationales vont ensuite mettre en œuvre et défendre. »

Marc Désert se souvient avec amusement – et un peu de honte quant à ce que l'exemple révélait de nos « valeurs occidentales » – d'un cours où il tentait d'expliquer, sans succès, pour le besoin d'un arrêt de fiche de TD, ce que pouvait être une maison de retraite ; « l'idée que l'on puisse abandonner les personnes âgées était incompréhensible pour mes étudiants vietnamiens qui m'ont regardé alors d'une étrange façon... Enseigner à l'étranger est vraiment une expérience de vie ».

Le réseau professionnel existe. « Un camarade de promotion qui a eu son diplôme comme moi, il y a cinq ans, prend aujourd'hui la tête d'un cabinet à Ho Chi Minh-Ville dans lequel nous avons tous postulé pour un stage en arrivant... Cette formation offre de très



S.E. Madame l'Ambassadrice de France au Cambodge, Eva Nguyen Binh, avec des étudiants cambodgiens du Master DAI. D.R.

belles opportunités. Dans un CV, cela ne laisse aucun recruteur indifférent. »

Au-delà de la logique purement professionnelle, Marc Désert tient à rappeler qu'il y a aussi une mission de l'Université française et que les étudiants étrangers, s'ils peuvent parfois regretter, bien sûr, de ne pas prendre un café, comme nous, place du Panthéon, sont en revanche bien « conscients que l'Université française, et l'une des plus reconnues sur le plan juridique, vient à eux, porteuse des droits imprescriptibles de la personne, propres au droit romaniste, et de la rigueur critique de la ré-



Monument de l'indépendance, Phnom-Penh.  
Photo Julie Rouas

flexion. Les étudiants étrangers savent parfaitement tout ce que cela leur apporte. »

Et les étudiants français, le savent-ils ? « Une année à l'étranger n'est pas une année de perdue, ce sont deux années de gagnées ! Et si cela ferme quelques portes, cela leur en ouvrira tellement d'autres ; le lointain révèle, l'intelligence comme l'amitié. Voir un étudiant vietnamien s'illuminer et comprendre soudain un concept juridique que vous vous épuisez à expliquer et se retourner pour l'expliquer à son tour en vietnamien à son camarade, cela vaut tous les efforts du monde ! »

Il faut peut-être parfois faire dix mille kilomètres pour que l'esprit de cette maison se révèle dans ce qu'il a de plus beau. ■

Ce qui frappe dans le témoignage de Roxane Bouvet, c'est l'importance qu'elle accorde d'emblée à sa première impression, la sortie de l'aéroport qui demeure pour elle un moment fort, inoubliable. « Quand on sort de l'aéroport à Phnom-Penh, on est soudain envahi par la chaleur, les odeurs de nourriture, les vendeurs ambulants, les *tuk-tuk*, les vélos, les taxis, tout ce brouhaha organisé et chaleureux, on est bien, on sent immédiatement qu'on va vivre quelque chose de différent. »

Jolie tête très bien faite et décidée, on a peine à croire qu'elle puisse nous avouer avoir tiré de cette expérience de deux ans une plus grande confiance en elle : « J'ai moins peur de l'inconnu maintenant et davantage pris conscience de ce que peut être la vie. On ne revient pas la même d'une telle expérience. » Elle qui a commencé ses études de droit avec l'idée fixe en tête d'« être avocate dans un grand cabinet, je n'avais pas peur de travailler cinquante heures par semaine, j'avais l'impression que c'était ça, la vie », confie qu'il n'est peut-être pas aussi judicieux que cela d'avoir un « prévisionnel de carrière » à ce point figé dès le départ. « Dans nos formations universitaires, nous vivons parfois cette pression inconsciente qui vise à nous faire perdre le moins de temps possible, nous devons avaler du temps, ne jamais errer, mais cette expérience à l'étranger m'a appris au contraire que m'ouvrir à un certain imprévu, être capable de m'adapter aux aléas d'une vie expatriée, ne pas m'angoisser si la formation que je suis n'est pas aussi dense qu'à Paris, tout cela c'est de la maturité en plus, certainement pas une perte de temps ! Je dirais même que cela m'a fait gagner du temps car les

moments de liberté que j'avais par rapport à mes camarades restés en France ont été mis à profit pour soigner la préparation de mon dossier et j'ai pu enchaîner très vite ensuite à mon retour avec un second M2 en Droit de la propriété intellectuelle sur lequel je voulais avoir un complément de spécialisation. Étant en charge de l'association du Master, je connais assez bien les parcours des anciens étudiants : aucun n'a jamais eu la moindre difficulté, de retour en France, pour intégrer quelque formation que ce soit, même les plus sélectives et prestigieuses, que ce soit HEC, l'Essec, l'École du Barreau, l'ENM, ou un LL.M. à Londres ou aux États-Unis. De mon côté, aujourd'hui, je m'interroge, pourquoi ne pas créer quelque chose ? Tout est possible. Une chose est certaine : cela ouvre beaucoup plus de portes que cela n'en ferme. »

La difficulté du retour viendrait plutôt de la nostalgie dévorante qui vous fait regretter très vite la vie dans ces pays prodigieusement doux et attachants, les voyages inoubliables dans toute l'Asie du Sud-Est, les découvertes, les amitiés, les soirées de discussion avec des professeurs « aussi incroyables et prestigieux » que Michel Grimaldi, Alain Ghozi ou Marie Goré, qui prennent un verre avec les étudiants au bar d'une piscine d'hôtel pour poursuivre l'échange commencé en cours, quelques heures plus tôt. « Outre l'extraordinaire bénéfice humain en termes d'ouverture sur une autre culture, je crois que tous les étudiants français sont parfaitement conscients de la chance incomparable qu'ils ont d'avoir ces grands professeurs presque pour eux tout seuls ! Ils adaptent le cours pour nous, ils le pensent pour nous. » Ah, ne pas partager les explications yeux dans les yeux de Michel Grimaldi avec tout un

amphi de mille autres *Assassiens*, en effet...

Roxane insiste également sur les liens nécessairement très forts qui se nouent avec les autres étudiants de la promotion. « Quand nous arrivons sur place, même s'il y a de l'entraide, nous ne sommes pas couvés, il nous faut chercher un logement et nous voilà partis sur une moto accrochés à l'agent immobilier qui nous emmène au milieu de la foule impressionnante des vélos et des taxis, trouver un stage, même si la réputation du Master facilite grandement les choses, nous débrouiller pour pouvoir assez rapidement parler khmer dans la rue, repérer les commerces, les bonnes adresses de tous ces lieux qui feront notre quotidien pendant les deux ans à venir... Même s'il y a quelques moments de *blues* inévitables, revenir à Phnom-Penh après le premier été de

Roxane Bouvet, ancienne étudiante du Master DAI à Phnom-Penh (promotion 2017) : Plus une expérience, qu'un simple master !



D. R.



Ho Chi Minh-Ville  
Photo Julie Rouas

retour en France pour voir la famille, c'est comme retourner à la maison ! C'est très fort. Et puis, parfois, le soir au bord du Mékong, il nous arrive de songer qu'à cette heure, à Paris, nous rentrerions de cours et nous serions dans le métro... Comment ne pas être conscients de notre chance ! »



Baie d'Along  
Photo Julie Rouas

Lien entre étudiants français bien sûr, mais aussi avec les étudiants khmers et vietnamiens, même si, regrette-t-elle, « on aimerait parfois pouvoir aller encore plus loin dans l'amitié ». La différence culturelle est tout de même là. Beau succès cependant – et l'on n'en mesure pas nécessairement toute la portée –, la promotion 2017 a organisé son colloque annuel en réunissant pour la première fois ensemble les étudiants khmers et vietnamiens du programme. « Ce sont des pays avec une population très jeune, très dynamique, Internet a contribué à créer très fortement du lien sur des enjeux professionnels et de développement ; je crois que tout le monde a maintenant envie de tourner la page et d'aller décidément de l'avant », dit-elle finement. Elle ajoute également : « Même si nous représentons évidemment notre université à l'étranger, nous ne sommes les ambassadeurs de rien, ce serait un peu trop appuyé que de le prétendre et nous ne le sentons pas ainsi, en revanche il est important pour nous de nous comporter dignement, d'être respectueux d'une

société et d'une culture différentes de la nôtre, de ces personnes qui nous font l'amitié de nous accueillir si aimablement et généreusement dans leur pays. »

On la quitte en rêvant au panorama de la ville dont elle sait qu'elle y retournera toujours avec un serrement de cœur, dont elle dit aussi qu'elle change si vite (« Pendant que nous y étions, les rues ont été goudronnées de neuf et numérotées, des tours nouvelles s'élèvent chaque jour à côté des petits quartiers traditionnels si typiques. »). Le désir d'inconnu est puissant, Roxanne Bouvet incite ses camarades étudiants à partir sans hésitation, tout en prévenant avec un beau sourire : « C'est difficile de se rendre compte tant que l'on n'est pas sorti de l'aéroport mais, attention, une fois goûté au voyage, on ne peut plus s'en passer ». ■

**Maître Daniel Heck,  
notaire.**

Le rencontrer, c'est un peu comme faire un saut dans le temps, écouter Gabin vous parler non pas de « son Indochine » – ce qui serait hors de propos – mais d'un pays passionnément aimé et dont il n'exclut pas totalement que, dans une vie antérieure, il y ait sans doute vécu...

« C'est une affaire qui a commencé d'une manière tout à fait banale, en 1991, lors d'un voyage en Indochine, le pays commençait seulement de s'ouvrir au tourisme... » Mais rien ne sera banal dans ce que Maître Heck va raconter pendant plus d'une heure, livrant des images, des souvenirs et toute la force de volonté qui forge les amitiés exceptionnelles et constantes, au-delà des frontières et des milliers de kilomètres.

Car l'histoire de cette coopération, de ce Master aujourd'hui institutionnalisé – « J'ai passé la main, j'ai fait ce que j'avais à faire » – est d'abord une histoire d'amour, celle d'un notaire français qui, par le hublot de son avion reliant Bangkok à Hanoï, se surprend à découvrir que la forêt indochinoise est en couleurs. « Je suis d'une génération qui a connu la guerre d'Indochine ; lorsque j'avais une quinzaine d'années, il en était beaucoup question dans les journaux, à la radio, au cinéma dans les "actualités". Dans ma jeunesse, dans l'immédiat après-guerre, les revues étaient rares mais, dans l'arrière-boutique du magasin de mon grand-père, il y avait la collection de *L'Illustration*. J'étais plongé dedans, avec tous ces numéros spéciaux sur les colonies, sur l'Exposition coloniale,

nous étions pris dans l'idée de l'Empire colonial français... Comme tous ceux de ma génération, je voyais l'Indochine en noir et blanc ! Et là, la forêt était verte ! »

Et la forêt est tellement verte, et les lieux qu'il découvre tellement envoûtants – on n'ose écrire figés dans le temps du rêve – que Maître Heck, entre deux excursions en baie d'Along (« Il n'y avait qu'une seule construction, l'ancienne maison de convalescence des militaires français, et, pour visiter les îles,



À la Faculté de Droit de Cantho, la première promotion des étudiants français avec, à droite, le Doyen Dien et, au milieu, Maître Daniel Heck. D. R.

qu'un vieux bateau, français aussi – les manœuvres étaient indiquées en français sur le transmetteur d'ordres. Dans les grottes, on voyait encore, marqués au charbon de bois, les souvenirs de voyages de noces de couples des années 1930... »), se forgera, au fil de ce voyage et de beaucoup d'autres à la suite, un projet, son projet, qu'il ne lui restera plus ensuite qu'à réaliser...

« L'idée était que le Viêt Nam venant de s'entrouvrir à l'économie de marché, un droit moderne serait vite indispensable. » (ndlr. C'est là que le récit commence, avec un sens inné de la mise en scène et l'humour d'observateur lu-

cide de celui qui fut aussi journaliste.) *L'intuition, il l'avait eue en visitant les bibliothèques de quelques instituts où devait être enseigné le droit (socialiste, évidemment) : souvent de désertes réserves où un néon clignotant éclairait les œuvres complètes de Lénine (en polonais) et sous lesquelles veillait quelque indolent gardien en sandales plastiques auprès d'un téléphone en bakélite modèle 1942. Pourquoi ne pas regarnir leurs rayonnages de Codes récents et d'ouvrages de droit modernes et français... ? Les études des notaires en France n'en manquaient pas. N'avait-il pas vu, en outre, des notaires vietnamiens, des « anciens », qui utilisaient encore les dossiers cartonnés imprimés du nom de leurs prédécesseurs français ? Eux aussi désiraient des Codes civils récents et lui en demandaient.*

« De retour en France, j'ai organisé des collectes auprès de mes confrères par le canal de l'association Rencontres Notariat-Université dont j'étais alors président. L'opération "Livres de droit pour le Vietnam" a eu un très grand succès. » Quelques tonnes de Codes et d'ouvrages de droit plus tard, expédiés par bateau à la faveur d'une coopération avec l'association France Libertés que présidait alors Danielle Mitterrand – « Quand on sert la France à l'étranger, il n'est plus question de querelles intestines. C'est du patriotisme. » –, une rencontre déterminante s'était produite dans le delta du Mékong à la faveur d'un deuxième voyage, en 1992, grâce au Conseiller culturel de l'ambassade de France,



Le Recteur Dien lors de son installation en qualité de Membre Associé de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, le 17 novembre 2017.  
Photo Alain Ghozi

Gérard Prunières, entre le notaire français définitivement mordu et un tout jeune notaire de Cantho, Nguyen Ngoc Dien, « Dien ».

De cette relation forte qui ressemble à un parrainage spirituel, quelque chose comme on ne croit lire que dans les grands romans, Daniel Heck dit sobrement : « Dien était l'homme de la situation », comme il dira tout aussi sobrement : « Oui, je suis heureux de ce que j'ai fait, et je peux même dire que j'en suis fier ».

Il raconte encore sa rencontre avec deux fort inquiétants personnages à la réception de son hôtel (l'ancien « Rex » à Saigon), revêtus de costumes – tchèques ? – trop grands pour eux et qu'il prend tout d'abord pour des flics venus l'arrêter. (« Mes valises n'étaient-elles pas remplies de Codes civils ? ») Ils se révéleront être un notaire de Cantho accompagné – « c'était la mode en ce temps-là » – du commissaire politique délégué par le Parti.

« Quand l'ancien ministre de la culture d'Ho Chi Minh, Cu Huy Can, qui était devenu un ami – un amoureux de la langue française qui sortait tout à trac des poèmes – est venu en France, je lui ai fait rencontrer le Professeur Grimaldi. » Les circonstances sont favorables, le Viêt Nam s'ouvre au tourisme et les besoins de formation de cadres juridiques sont là. On connaît la suite de l'histoire.

Heck prend sous son aile Dien, mais il préfère dire de Dien que c'est lui qui l'a épaté. « Je lui ai envoyé des livres de droit en français, et il a appris tout seul le droit et le français ! Aujourd'hui, quand il fait cours à Paris II, debout, sans regarder une seule fois ses notes, tout le monde est ébahi de son immense maîtrise. » Ce qui se traduit encore par l'expression savoureuse : « J'étais sur mon derrière ! » Le jeune notaire de Cantho, « premier Docteur en droit vietnamien depuis la chute de Saigon en 1975 », est devenu entre-temps Vice-recteur de la Faculté de Droit de la nouvelle Uni-

versité d'Ho Chi Minh-Ville et « Monsieur Daniel » – « Au Viêt Nam il est très impoli d'appeler les gens par leur nom de famille » – a obtenu qu'il soit reçu cet automne à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.

« Quand on avance en âge, on éprouve le besoin de laisser quelque chose derrière soi qui ne disparaisse pas tout de suite », livre cet ancien de Harvard qui se souvient aussi de son arrivée à Paris en 1955, pour étudier à la « Fac » comme il l'appelle, qui était encore la Faculté de Droit. « Les étudiants français d'aujourd'hui devraient être fiers de leur droit. Ce qui fait la force du droit français, c'est sa dimension universaliste. Vue depuis Harvard, la Faculté de droit de Paris a un rayonne-

ment tout à fait considérable, je pense par exemple au professeur André Tunc qui jouissait là-bas d'une très profonde considération. C'est vraiment l'un des grands établissements du monde juridique. »

Détestant sans doute autant le petit déjeuner continental qu'il aime le droit du même nom, Maître Heck veut encore exhorter les étudiants à se battre pour le rayonnement du droit français dans le monde. « Il faut se bagarrer, non pas contre, mais au nom de ce que l'on croit. Ce qui a fait la richesse de l'Europe depuis tant de siècles, ce sont les échanges, non sans une certaine émulation entre les différentes nations qui la composent. » ■

## AUDIER & ASSOCIÉS

### HANOÏ – HO CHI MINH-VILLE - RANGOUN

#### Un cabinet d'avocats en Asie du Sud-Est

Audier & Associés est un cabinet d'avocats indépendant dont les associés fondateurs exercent en Asie du Sud-Est depuis de très nombreuses années. Le Cabinet comprend une trentaine de collaborateurs répartis sur trois bureaux, deux au Vietnam (Hanoï et Ho Chi Minh-Ville), un au Myanmar (Rangoun) et a noué des relations privilégiées avec la plupart des grands cabinets de la région. Nos équipes travaillent en français, anglais, vietnamien et birman.

#### Nos activités

Le Cabinet est spécialisé en droit des affaires et des sociétés, en droit bancaire et financier, en droit immobilier, en droit social mais aussi et surtout en matière de règlement des différends (arbitrage).

C'est ainsi que le Cabinet accompagne les grands groupes internationaux dans leurs investissements étrangers au Vietnam et au Myanmar (qu'ils s'agissent de la grande distribution, des Médias et Télécommunications, de l'industrie hôtelière, l'Énergie, la Construction et promotion immobilière, les Grands projets d'infrastructure, etc.). En matière de règlement des différends, le Cabinet a suivi de nombreuses procédures arbitrales (SIAC ou VIAC) et est intervenu à plusieurs reprises dans le cadre de conventions de protection des investissements étrangers avec le Vietnam.

#### Réformes et coopération juridique

Le Cabinet est également impliqué dans l'élaboration (et leur mise en œuvre) des réformes juridiques au Vietnam mais aussi au Myanmar et participe à de nombreuses missions d'appui institutionnel (réforme des sociétés d'État, droit de l'investissement étranger, ou encore le droit applicable aux partenariats publics-privés).

Le Cabinet participe activement aux travaux d'associations professionnelles et commerciales, notamment de la chambre européenne de commerce au Vietnam (EuroCham). Dans ce cadre, le Cabinet a suivi la préparation de l'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et le Vietnam.

Enfin, le Cabinet contribue aux actions de coopération juridique entre la France et le Vietnam. Historiquement associés à la Maison du Droit, les avocats du Cabinet participent à la promotion du Droit Continental en Asie du Sud-Est et coopèrent avec les universités françaises présentes au Vietnam (dont l'Université Panthéon-Assas). Ils sont associés régulièrement aux initiatives de diverses institutions françaises, notamment les Barreaux de Paris et de Toulouse.

#### VIETNAM

**Hanoï**  
Suite 2.10, CornerStone Building  
16 Phan Chu Trinh  
Hanoï, Vietnam  
[contact@audierpartners.com](mailto:contact@audierpartners.com)  
Tél +84 24 39 36 95 78/9

[www.audierpartners.com](http://www.audierpartners.com)

**Ho Chi Minh-Ville**  
Suite 501, Centec Tower  
72-74 Nguyen Thi Minh Khai  
Ho Chi Minh-Ville, Vietnam  
[contact@audierpartners.com](mailto:contact@audierpartners.com)  
Tél +84 28 38 27 50 45

<https://www.linkedin.com/company/audier-&-partners>

#### MYANMAR

**Rangoun**  
Park Side One Building, 2<sup>nd</sup> étage  
271-273 Bagayar, Sanchaung  
Rangoun, Myanmar  
[contact@audierpartners.com](mailto:contact@audierpartners.com)  
Tél +95 9 96 103 12 57